

Budget pour les ERRD

Les modifications nécessaires à l'établissement du budget ERRD ont été apportées.

Gestion des reclassements

Les nouvelles catégories du budget ERRD ont été créées et donc un nouveau reclassement en remplacement du reclassement Annexe 11.

Si vous avez déjà généré votre budget, le message suivant va s'afficher :

Information

 Une nouvelle liste de libellés est disponible pour le reclassement : Annexes 11 Budget
Nous avons généré un nouveau reclassement
ATTENTION, LES CATÉGORIES DE REGROUPEMENT PEUVENT AVOIR CHANGÉ,
Veillez à vérifier le reclassement généré

OK

Et le nouveau reclassement sera créé par code emploi. Si vous n'avez pas activé la gestion des codes emplois ou si vous désirez un reclassement par grille, il faudra supprimer ce reclassement et le recréer.

Reclassements	
Annexes TELEBUD (Code emploi) 2017 Annexes 11 Budget (Code emploi) 2017 Annexe 11 2021 (Code emploi) 2021	<p style="text-align: center;">Liste des regroupements/catégories</p> <p>1. DIRECTION / ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none">1.1 Directeur1.3 Médecin directeur1.4 Directeur adjoint, attaché de direction, économiste1.9 Educateur spécialisé - encadrement1.10 Educateur technique - encadrement1.11 Educateur technique spécialisé - encadrement1.12 Chef d'atelier1.13 Assistant de service social - encadrement1.14 Educateur de jeunes enfants - encadrement1.15 Conseiller en économie sociale - encadrement1.16 Chef de service éducatif

Il convient ensuite de définir les emplois (ou grilles) pour chaque catégorie.

L'ancien reclassement annexe 11 est conservé mais apparaît en rouge car il ne sera pas utilisé.

Poste permanent et temporaire

Dans le budget ERRD, la distinction est faite entre poste permanent et temporaire.

Il est maintenant possible de définir ce statut au niveau du poste :

Edition du poste



Identification

Numéro Asso : Numéro organigramme :

Désignation :

Catégorie :

Emploi :

Rattachement / répartition

Type de poste : Poste temporaire

Par défaut, tous les postes sont restés en poste permanent

Exportation vers annexe BP

L'exportation vers les annexes BP en comptabilité ne change pas, une colonne a cependant été ajoutée pour indiquer le statut du poste (temporaire ou pas).

A noter que le montant correspond au Brut chargé.

Utiliser l'ETP annualisé																			
Tableau Annexe 11		Tableau TELEBUD Récapitulatif par compte Non reclassé Annexe 11 Non reclassé TELEBUD																	
Etablissement	Section	Catégorie	Ligne	Temporaire	Libellé	2021					2022					Variations ETP			Montant
						Tps plein	Tps partiel	ETP partiel	Total Ag.	Total ETP	Tps plein	Tps partiel	ETP partiel	Total Ag.	Total ETP	Plus	Moins		
ET21	2105	1	1	Non	Directeur	0,00	2,00	0,90	2,00	0,90	0,00	2,00	0,90	2,00	0,90	0,00	0,00	0,00	76344,79
ET35	3511	1	1	Non	Directeur	0,00	1,00	0,40	1,00	0,40	0,00	1,00	0,40	1,00	0,40	0,00	0,00	0,00	31362,24
ET22	2201	1	1	Non	Directeur	0,00	1,00	0,35	1,00	0,35	0,00	1,00	0,35	1,00	0,35	0,00	0,00	0,00	34185,00
ET24	2410	1	1	Non	Directeur	0,00	1,00	0,35	1,00	0,35	0,00	1,00	0,35	1,00	0,35	0,00	0,00	0,00	34185,00
ET21	2105	2	5	Non	Agent administratif et de bureau	1,00	2,00	1,30006	3,00	2,30006	1,00	2,00	1,30006	3,00	2,30006	0,00	0,00	0,00	99825,93
ET24	2410	2	5	Non	Agent administratif et de bureau	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	25821,95
ET37	3706	3	72	Non	Veilleur de nuit	0,00	1,00	0,20	1,00	0,20	0,00	1,00	0,20	1,00	0,20	0,00	0,00	0,00	7582,96
ET21	2105	3	72	Non	Veilleur de nuit	0,00	1,00	0,50	1,00	0,50	0,00	1,00	0,50	1,00	0,50	0,00	0,00	0,00	18957,41
ET23	2305	3	72	Non	Veilleur de nuit	0,00	1,00	0,30	1,00	0,30	0,00	1,00	0,30	1,00	0,30	0,00	0,00	0,00	11374,45
ET21	2105	5	33	Non	Educateur technique	1,00	1,00	0,20	2,00	1,20	1,00	1,00	0,20	2,00	1,20	0,00	0,00	0,00	54044,92
ET22	2201	5	33	Non	Educateur technique	1,00	3,00	2,01428	4,00	3,01428	1,00	3,00	2,01428	4,00	3,01428	0,00	0,00	0,00	129118,17
ET23	2305	5	33	Non	Educateur technique	0,00	1,00	0,48	1,00	0,48	0,00	1,00	0,48	1,00	0,48	0,00	0,00	0,00	21762,78

Revision #3

Created 3 June 2022 09:47:23 by Valéry HUMEZ

Updated 9 June 2022 12:15:16 by Valéry HUMEZ